

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED 591 PSIME, 22 janvier 2019 Université de Rouen-Normandie, Campus Madrillet

**Présents :** F. Bouazzaoui (Doct. Site Caen), C. Sainlaud (Doct. Site de Rouen), A. Huez (Doct. Site de Caen), N. Siddig (Doct. site Le Havre), R. Bougault (LPC) G. Barakat (GREAH) C. Stodel (GANIL), B. Taouk (LSPC), H. Rothard (CIMAP), N. Sebaibi (ESITC), C. Rozé (CORIA), Y. Bréard (CRISMAT), V. Dupray (SMS), D. Mouaze (M2C), I. Mutabazi (LOMC), P. Pareige (GPM), J. Cardin (ITA), C. Vurpillot (ITA).

**Excusés :** H. Gualous (LUSAC), B. Fiorina (CentraleSupélec), P. Boschet (Eurocopter/EADS), C. Masquelier (Univ. Picardie Jules-Verne), Y. Lebouar (ONERA Chatillon), E. Souza de Cursi

**Absents :** I. Hervas (Manoir Industries, Pîtres),

**Invités présents :** E. Dargent (VP URN), Annie-Claude Gaumont(NU), Luce Dauphinot (CNRS)

**Equipe de direction PSIME :** D. Lebrun (Rouen), A. Saouab (Le Havre), V. Hardy (Caen)

**Gestionnaires/secrétaires de l'ED PSIME :** L. Lahcen, M. Legay-Melex

Compte-rendu mis en ligne sur le site internet de l'ED PSIME. <http://ed-psime.normandie-univ.fr/>

### 1 – Informations diverses

- **La direction de l'ED s'inquiète** des résultats apparus dans une enquête récente menée par des doctorants de Normandie Université (sur l'ensemble des 8 ED normandes). Elle a donc demandé aux doctorants élus de PSIME de recueillir des informations complémentaires sur les trois points suivants :
  - ✓ **Relative méconnaissance des « Maison du doctorat »**  
En réalité les doctorants connaissent bien les secrétariats de leur ED, mais pas sous le nom « Maison du doctorat » !
  - ✓ **Problème d'accès à une expérience d'enseignement**  
Sauf cas particuliers et réglementation des établissements, il a été constaté que l'ensemble des doctorants de l'ED PSIME ont pu bénéficier d'une expérience d'enseignement au cours de leur thèse.
  - ✓ **Qualité de l'encadrement**  
Même si les enquêtes (anonymes) menées par les doctorants font apparaître une qualité d'encadrement très positive, quelques difficultés ponctuelles existent (sujets mal définis, encadrants peu disponibles). Ces critiques n'apparaissent pas nécessairement sur le compte-rendu des CSI. Les doctorants élus suggèrent qu'il y ait plus de visibilité sur les indicateurs disponibles concernant les thèses précédemment encadrées par chacun des HDR de l'ED (production scientifique pendant la thèse, devenir des docteurs...). Les doctorants aimeraient aussi avoir accès aux fiches retournées par les CSI.
- **Renouvellement du conseil pour l'année 2019 :**
  - ✓ Collège doctorants : Farah BOUAZZAOUI (Caen) remplace Hao BAI (Rouen) et Nihad SIDDIG remplace Latifa ATTAR (Le Havre).
  - ✓ Collège représentants des laboratoires : Modification des représentants par thématiques.
  - ✓ Le nouveau conseil est donné en [Annexe 3 du règlement intérieur](#)
- **Vie de l'ED**
  - ✓ Remise des diplômes des docteurs 2018 vendredi 29 mars 2019. Théâtre des Arts, Rouen.
  - ✓ Journées des Doctorants organisées à Rouen les 12 et 13 juin 2019
  - ✓ MT 180'' : finale régionale **7 mars 2019, 18H30 au Havre**, Grands salons de l'Hôtel de ville.
- **Offre de formation**  
La formation spécifique s'étend désormais à toute la Normandie.
  - ✓ 2018 : 49H (C), 60H (TD/TP) à Rouen.

- ✓ **2019** : 102H (C), 120H (TD/TP) sur les trois campus (Rouen, Caen, Le Havre) en langue anglaise.
- ✓ **L'offre de formation 2019 est téléchargeable sur le site de l'ED**

- **Internationalisation**

Dans le cadre d'un programme « Fulbright Specialist » en vue d'améliorer l'attractivité des formations de master, la venue de Dr. A. Khan (DeVry University) à Rouen a permis de dégager les points forts de l'ED : proximité de Paris, Frais d'inscription peu élevés (c'était avant l'opération « Bienvenue en France »). Recommandation : mettre en avant les spécialités reconnues des laboratoires.

- **Accueil des doctorants : des difficultés**

- ✓ **Madrillet** : Le secrétariat n'est actuellement ouvert que 2 jours sur 5. L'INSA propose de compléter avec le recrutement d'un ½ temps.
- ✓ **Caen-Campus 2** : Une secrétaire (Marie Legay-Meleux) est en charge de trois EDs (PSIME, MIIS et NC), pour lesquelles elle assure toutes les missions de gestion (accueil, dossiers inscriptions, dossiers de soutenance, formations spécifiques, CSI, site internet, gestion de la salle des thèses etc...). Elle effectue aussi la saisie des liens Sésame, donnant accès à l'inscription en ligne et l'enregistrement sur Apogée. D'énormes difficultés sont à prévoir si le ½ CDD lié à l'ED NBISE n'était pas renouvelé (fin janvier).
- ✓ **Le Havre** : pas de problème.

- **Aide à la mobilité des doctorants**

Deadline retour des formulaires le 1<sup>er</sup> février 2019. Les demandes doivent s'appuyer sur le projet professionnel. L'accord est soumis à l'approbation de l'ED.

**Rappel** : les ordres de mission sont établis par les laboratoires.

## 2 – Stratégie allocations 2019

- **Bilan recrutement (concours) 2018**

**Points positifs** : Niveau de dotation plutôt correct. Doctorants recrutés de très bon niveau. Clé de répartition des allocations efficace.

**Points négatifs** : Peu de communication sur le site de Campus-France. Gestion des désistements difficile en juin. Risque de fuite des candidats si le temps de réponse des RIN (50% et 100%) est trop long. Historique des dotations : effet déstabilisant pour mener une politique de répartition si des « gros labos » accusent un retard important par rapport à la cible fixée par l'ED.

- **Dotation prévisible**

**Région** : La dotation passe de 65 RIN 100% / 30 RIN 50% à 50 RIN 100% / 50 RIN 50%. Une baisse continue des contrats doctoraux 100% est à craindre

**Etablissements** : l'ED PSIME devrait bénéficier de 18 allocations (2 INSA, 14 UCN-URN, 2 LHN).

- **Echanges avec la direction de la ComUE et le CNRS**

Comme annoncé lors du [conseil du 25/09/2018](#), la direction de l'ED a invité des responsables de la ComUE et du CNRS :

- **Annie-Claude Gaumont (ACG)**, vice-présidente chargée de la recherche, (NU)
- **Luce Dauphinot (LD)**, Responsable service Partenariat et Valorisation, CNRS, Délégation Normandie

Les questions abordées sont les suivantes :

**a) Comment s'assurer de l'éligibilité d'un cofinancement ?**

La région souhaite augmenter le nombre de doctorants avec un budget de fonctionnement en baisse. L'idée est donc de diminuer les financements 100% et d'attirer des cofinancements

prestigieux sur les RIN 50% (organismes, agences, fondations). En cas de doute sur la possibilité de cofinancement, ACG suggère de contacter NU.

La région et le CNRS viennent de mettre en place une convention qui va permettre, dès cette année, d'organiser plus facilement les co-financements entre ces deux partenaires (le CNRS sera l'employeur de ces contrats doctoraux). Ce dispositif est applicable à tous les cofinancements impliquant des ressources propres du CNRS et concerne tous les instituts (par exemple les contrats proposés cette année dans le cadre des 80 ans du CNRS). Nous nous félicitons de cet accord qui va éviter les difficultés rencontrées ces deux premières années sur les RIN 50% avec l'IN2P3.

**b) Quels sont les organismes co-financeurs ?**

- ✓ Quelques partenaires habituels sont cités : OTAN, CNRS, TGIR comme Synchrotron SOLEIL, ONERA, CNES, DGA, INSERM, ANSES, ERC, LABEX...
- ✓ Les collectivités territoriales de la région (Communautés d'agglo)
- ✓ Plus compliqué pour ANR
- ✓ Non éligible : Bourse (il faut un contrat de travail), ressources propres labo apparemment non éligibles en Normandie.

**c) Les co-financements Industriels seront-ils toujours non éligibles ?**

Un cofinancement avec un industriel n'est envisageable que s'il n'est pas éligible au dispositif CIFRE (Industriel hors territoire français par exemple).

• **Propositions pour les allocations établissement**

**1 - Les critères 2018 sont conservés pour la dotation aux labos. Le conseil confirme les règles ci-dessous**

- ✓ **Calcul d'une dotation « cible »** en fonction de la clé de répartition.  
Poids (HDR, soutenances) en tenant compte de la dotation RIN 100%.  
Remarque : règle à rediscuter compte-tenu du transfert progressif de tous les RIN Doctorants vers des RIN 50%
- ✓ **Examen des bonnes pratiques des encadrants**  
Durée des thèses, nb. d'abandons, taux encadrement <300%. L'ED transmet l'avis sur l'encadrement aux DU.
- ✓ **Niveau du candidat**  
Large diffusion des sujets (Campus France), CV, Lettre de candidature, relevés de notes, recommandations, Audition et classement par le laboratoire
- ✓ **Consultation de l'historique**  
L'historique est examiné par le conseil mais n'apparaît que comme l'un des quatre critères.  
Un « gros » labo ne devrait pas pouvoir mettre en avant un « retard » pour l'année N+1 s'il n'a pas proposé un nombre de sujets au moins égal à l'entier supérieur à sa cible l'année N.

**2 – Calendrier**

Mise en place d'un rétro planning :

- fin janvier : appel à sujets « établissement ». Retour propositions classées pour le **vendredi 29 mars 2019. Prévoir une liste d'attente.**
- Mise à jour des listes nominatives Docteurs et HDR (ni émérites ni en détachement) croisés avec les chiffres EP2M et CTM.
- Avril : dotation théorique « cible » en fonction des remontées RIN100% à la région par le COPIL.
- Avril-juin : envoi à l'ED des dossiers candidats auditionnés par les labos
- 20-28 Juin : concours (examen et sélection des candidats sur les sujets)

### 3 - Comité de Suivi Individuel (CSI)

- **Rappel des objectifs d'un CSI (arrêté mai 2016, article 13)**
  - a) Veille au bon déroulement du cursus
  - b) Evalue les conditions de formation
  - c) Evalue les avancées de la recherche du doctorant
  - d) Veille à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement

- **Tour de table**

Les directeurs d'unité présentent l'organisation des CSI au sein de leur unité. Les pratiques diffèrent :

- ✓ Un temps n'est pas toujours réservé sans la direction de thèse
- ✓ Les comités ne sont pas tous « individuels ». Pour certains labos, les CSI sont communs à tous les doctorants.
- ✓ Une confusion peut apparaître entre soutenance à 9 mois et 1<sup>ère</sup> réunion du CSI.
- ✓ Le labo peut suggérer d'arrêter la thèse dans certains cas
- ✓ Certaines unités profitent de l'évaluation du point c) pour organiser un « meeting » scientifique.

Même si ce dispositif est récent, les CSI (quelle que soit la forme sous laquelle ils sont mis en œuvre) ont pu détecter (et espérons corriger) certaines difficultés constatées dans le bon déroulement du travail de quelques thèses. Cependant, il apparaît aussi que l'accent est généralement mis sur le point c) lors de ces réunions de CSI. Les quatre doctorants élus au conseil pointent le fait que la pression importante ressentie lors de ces entretiens (qui apparaissent comme des mini-soutenances) risque de masquer les points a), b) et d).

En conséquence, il semble pertinent de réviser les formulaires de compte-rendu des réunions de CSI à 9 mois et 20 mois pour mieux cibler les objectifs essentiels de ce dispositif (dans l'esprit de l'arrêté de 2016).

- **Proposition**

Après discussion, les formulaires pourraient évoluer de la manière suivante :

#### CSI 1<sup>ère</sup> année (9 mois) :

Avis du comité	Avis du doctorant	Rédaction par le comité
Qualité scientifique de l'exposé		Avis (de 1 à 6)
Qualité du rapport		Avis (de 1 à 6)
Appropriation du sujet		Le comité rédige un avis
	Les moyens matériels sont-ils suffisants	Le comité rédige un avis
	L'encadrement de la thèse	Le comité rédige un avis
Le doctorant et encadrant sont-ils en phase ?		Le comité rédige un avis
Serait-il pertinent d'envisager une entrevue avec la direction de l'ED ?		Oui/non

#### CSI 2<sup>ème</sup> année (20 mois) :

Avis du comité	Avis du doctorant	Rédaction par le comité
Capacité à exposer et défendre ses travaux à l'oral		Avis (de 1 à 6)
Capacité à exposer et défendre ses travaux à l'écrit		Avis (de 1 à 6)
Etat d'avancement vis-à-vis de la durée prévue		Le comité rédige un avis

Discussions sur le contenu du futur manuscrit (quels sera le périmètre des sujets abordés)	Le comité rédige un avis
Inscription en 3 <sup>e</sup> année	Le comité rédige un avis
Serait-il pertinent d'envisager une entrevue avec la direction de l'ED ?	Oui/non

#### 4 - Demandes de co-encadrement

- **Rappel des décisions du CAC de la COMUE**

- ✓ « Le co-encadrement de thèse s'adresse exclusivement aux personnes de la ComUE Normandie Université souhaitant acquérir une expérience en encadrement en vue de l'obtention de HDR. »
- ✓ Il n'est demandé qu'à la première inscription du doctorant
- ✓ Ne peut être accordé que 3 fois
- ✓ Taux d'encadrement = 50% saur exception argumentée:
  - 2 co-directeurs et 1 co-encadrant : 33%,33%,33%
  - 1 directeur et 2 co-encadrants : 50%, 25%,25%
- ✓ Ce dispositif n'a pas vocation à reconnaître l'implication de tout membre d'un laboratoire dans l'encadrement d'un doctorant, reconnaissance qui est de la compétence du directeur de l'Unité de Recherche. Elle est restreinte aux personnes projetant l'obtention d'une HDR.

- **Le directoire propose de défendre la position suivante auprès de NU**

- ✓ Ne pas bloquer les jeunes collègues pour une reconnaissance de co-encadrement, même s'ils ont déjà encadré 3 thèses
- ✓ Assouplir la règle de demande en 1<sup>ère</sup> année en fixant comme date butoir pour cette demande la deuxième réunion du CSI (20 mois).

- **Liste des co-encadrements validés (voir annexe 1)**

La liste des demandes de co-encadrement est présentée au conseil.

**Vote à l'unanimité**

#### 5 - Budget

Le budget finalisé pour l'année 2018 est présenté ainsi que le budget prévisionnel 2019 sur la base d'une dotation identique de 43616 €. Le budget 2018 est exécuté à 99%.

Normandie Université		<b>Budget ED</b>		
Dotation ComUE : <b>43616 €</b>		Prévisionnel <b>2018</b>	Réalisé <b>2018</b>	Proposition Prévisionnel <b>2019</b>
	(EU)	(EU)	(EU)	(EU)
Mobilité doctorants janvier-juillet	12400	<b>14950</b>	13000	
Formations (TOEIC, CRIANN, Doctoriales, ...)	2816	<b>915</b>	1916	
Missions Direction ED (réunions direction, CED...)	3000	<b>2183,03</b>	3000	
Organisation des JDDs	4500	<b>4500</b>	4500	
Fonctionnement (fournitures, traductions, communication, déménagements...)	4900	<b>5585,62</b>	5200	
Subventions associations (ADDED/OPTIC)	1500	<b>1500</b>	1500	
Organisation réunions Conseil (missions invités extérieurs, café, repas...)	2500	<b>2331,45</b>	2500	
Mobilité doctorants Juillet-décembre	12000	<b>11300</b>	12000	
<b>TOTAL :</b>	<b>43616</b>	<b>43265,10</b>	<b>43616</b>	

*Budget ED PSIME réalisé 2018 et prévisionnel 2019 sur la base d'une dotation de 42616 €*

**Vote favorable du budget prévisionnel à l'unanimité des présents.**

## 6 – Questions diverses

- **Dispositif « Bienvenue en France »**

Le temps n'a pas permis d'aborder la question de la position des établissements de la COMUE vis-à-vis de ce dispositif et pourra être abordée lors du prochain conseil.

- **Prochaines réunions du conseil**

- Jeudi 25 avril 2019 à 14 h. Le Havre
- juin 2019, Caen

Fin du conseil à 17H30.

Madrillet, le 12 février 2019  
l'équipe de direction de l'ED PSIME

**ANNEXE 1 : Liste des demandes de reconnaissance de co-encadrement  
Conseil du 22/01/2019**

Co-encadrant	%	Directeur de thèse	%2	Nom du Doctorant	Prénom	Etablissement	Laboratoire d'accueil
ABDELOUAHED Lokmane	50	TAOUK Bechara	50	<b>ROSELLI</b>	Alessandra	INSA de Rouen	<b>LSPC EA 4704</b>
BENARD Pierre	50	REVEILLON Julien	50	<b>HOUTIN</b>	Félix	INSA de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
BRODU Nicolas	50	TAOUK Bechara	50	<b>XU</b>	Jie	INSA de Rouen	<b>LSPC EA 4704</b>
DUGUAY Sébastien	50	BLAVETTE Didier	50	<b>DUMAS</b>	Paul	Université de Rouen	<b>GPM UMR 6634</b>
GODIN Thomas	50	ROZE Claude	50	<b>TOUIL</b>	Mohamed	Université de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
AOUES Younès	33	SOUZA DE CURSI	33	<b>REN</b>	Chao	INSA de Rouen	<b>LMN EA 3828</b>
LODATO Guido	50	VERVISCH Luc	50	<b>TONICELLO</b>	Niccolo	Université de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
NACHBAUR Virginie	50	LE BRETON Jean-	50	<b>KCHAW</b>	Marwa	Université de Rouen	<b>GPM UMR 6634</b>
RADIGUET Bertrand	50	PAREIGE Philippe	50	<b>ZAKIROV</b>	Aidar	Université de Rouen	<b>GPM UMR 6634</b>
RENOULT Marie-Charlotte	50	DUMOUCHEL Christophe	50	<b>COTTIER</b>	Louise	INSA de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
SAFDARI SHADLOO	50	HADJADJ Abdellah	50	<b>ALMASI</b>	Fatemeh	INSA de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
TEHRANI kambiz	33 x 2	VURPILLOT François (co-	33	<b>ROUSSEAU</b>	Loïc	Université de Rouen	<b>GPM UMR 6634</b>
THIESSET Fabien	50	BLAISOT Jean-	50	<b>SANADI</b>	Dilip	Université de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
TROIAN Reneta	50	KHALIJ Leila	50	<b>WANG</b>	Shubiao	INSA de Rouen	<b>LMN EA 3828</b>
XAVIER Pradip	50	GRISCH Frédéric	50	<b>PETIT</b>	Sylvain	INSA de Rouen	<b>CORIA UMR 6614</b>
LE NEINDRE Nicolas	50	VIENT Emmanuel	50	<b>QUICRAY</b>	Jöel	Univeristé de Caen	<b>LPC</b>
DOUADY Julie	50	GERVAIS Benoît	50	<b>DHIMAN</b>	Mukul	Univeristé de Caen	<b>CIMAP</b>
MATTA Adrien	50	GIBELIN Julien	50	<b>LENAIN</b>	Cyril	Univeristé de Caen	<b>LPC</b>
CIBERT Christophe	50	POULAIN Gilles	50	<b>MANGUELE</b>	Jacques Junior	Univeristé de Caen	<b>CRISMAT</b>